

Père à retardement

Photo: Philippe GERON



Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais il est de ces nouvelles dont la lecture vous laisse pantoise. Au point d'hésiter entre la mise en doute de la jeunesse de votre rétine et l'objectivité du journaliste auteur de cette brève, découverte au détour de votre quotidien.

FAITES DU BIEN À UN VILAIN...

Ainsi, s'il faut en croire la gazette - ma rétine va bien, merci! -, un Suédois imprudent a connu la mésaventure suivante: serviable et philanthrope, il avait accepté, il y a quinze ans, de concéder un échantillon de ses plus intimes ressources à une dame qui, avec sa compagne, souhaitait un enfant. Sans doute de nature très prodigue, il renouvela trois fois l'opération. Mâle lui en pris, si j'ose dire.

D'une part, en quinze ans, les enfants cela grandit, mon bon monsieur! Et un ado bimaterné, vous ne pouvez pas savoir ce que cela mange. Et donc, ce que cela coute! D'autre part, le chemin des dames se fractionna. Et c'est là que la mère amère se souvint de ce généreux donateur... pour lui réclamer une alimentaire pension! Et pour couronner le tout - couronne suédoise sonnante et trébuchante, évidemment! -, la Cour suprême lui donna gain de cause. L'amertume doit avoir changé de camp... L'amère thune, aussi!

CE N'EST PAS MOI, C'EST LUI!

Cette histoire de paternité soudainement encombrante constitue une version nordique du jeu de cache-cache des responsabilités et de colin-maillard de la gratitude. Appliqué à l'école, cet excès de récrimination pourrait donner quelque idée à tel élève pris sur le fait, en train de copier sur son complaisant voisin. Son flagrant délire pourrait ainsi le pousser à intenter un procès à ce dernier pour lui avoir laissé écrire que le *Manneken Pis* était le fils d'Annie CORDY et de Toots THIELEMANS. Ou que le dernier carré de l'hypoténuse avait

quelque chose à voir avec la guerre de Troie et son cheval du même nom. Mal coté en somme - du moins à ses yeux -, ce requérant sans gêne (le Suédois ne serait sans doute pas passé par là) pourrait inspirer tel parent dont le Kevin de fiston, malgré les louables efforts de son titulaire responsable des cours de remédiation, s'obstinerait à exhiber des notes insuffisantes auxquelles, bien sûr, il serait aussi étranger qu'un participe passé à un cosinus. Haro sur cet enseignant incapable!

Ces quelques exemples de fuite d'implication démontrent, une fois encore, qu'il est plus facile de réclamer des dommages que de déclarer des hommages. Au risque d'y perdre notre générosité et notre latin. À moins de décliner nos responsabilités au génitif - cas exprimant un rapport d'appartenance dans les langues à déclinaison - plutôt qu'à l'accusatif. Un génitif qui éviterait, comme pour le Suédois, de jurer, mais un peu tard, qu'on ne nous y prendrait plus. ■

EUGÉNIE DELCOMINETTE

LE MOIS DE MAD

